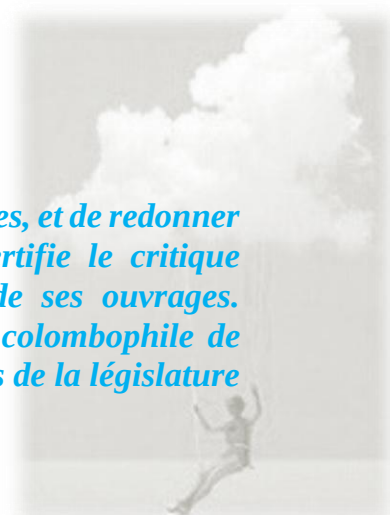




« *Le recul permet toujours de mieux apprécier les choses, et de redonner à certains évènements la place qu'ils méritent* » certifie le critique français de cinéma Samuel Blumenfeld dans un de ses ouvrages. « *Coulon Futé* » réserve cette pensée à l'événement colombophile de l'année 2025 que constitueront les élections statutaires de la législature 2025-2031.



« *Utilise ton passé pour fleurir au présent et grandir, t'épanouir au futur. Le passé, c'est le terreau. Le présent, ta graine... et le futur, la floraison* » serine un coach féminin de « *L'Hexagone* » en développement personnel. Cette pensée, non dénuée de sens, appliquée aux récentes élections statutaires, que permet-elle d'avancer ? Cette question tourne parfois en boucle dans des réflexions.

Dualité procédurière. La récente innovation électorale était imprégnée dans l'esprit de



tout quidam colombophile au moment de poster son « *devoir* » d'électeur. La liste nationale de candidats reprise sur le bulletin électoral consistait en une première dans les annales colombophiles. Elle traduisait une volonté, délibérée d'ouverture - ardemment prônée par certains - et de conscientisation de la base ailée. Des quidams l'ont applaudie en espérant en tirer profit, d'autres l'ont rapidement dénoncée par crainte d'une ingérence étrangère dans la sacrosainte gestion de leur « *terroir* » francophone.

Ces deux prises de position relevées sont contradictoires, restent d'actualité, Au pis-aller, il est permis de penser que 2031 au plus tard apportera une réponse. Et ce, si une demande d'introduction d'amendements statutaires relatifs à la procédure électorale voit le jour à l'aune de la législature 2031-2037. A la condition que la structure hiérarchisée de la RFCB perdure.

De réels risques ? En principe, tout changement fait peur, décontenance à première vue, imprime un doute dans les esprits. La dernière innovation électorale ne peut en aucun cas échapper à ce constat empirique. D'autant plus que des bruits de couloir ont rapporté des rumeurs, des informations ne débouchant pas nécessairement sur des certitudes, suscitant parfois des regards interrogatifs et des silences qui en disaient long. Laissons de côté la langue de bois car elle est souvent reconnue exprimer le contraire de la pensée !



Un renouveau à tout prix ? Les apports de la liste nationale ont été passés au crible. Cela



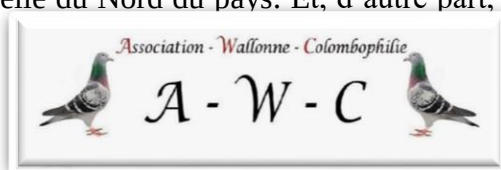
va de soi. Au terme de la réflexion d'un amateur, devenu par la suite « *mentor d'une équipe* » selon des on-dit, il devenait évident, à ses yeux, que cette innovation pouvait être bénéfique. Ce fut la raison pour laquelle il s'efforça de constituer une conséquente « *équipe* » en recrutant tous horizons provinciaux. Tant il était à la fois conscient et convaincu que tout changement espéré dans la trame

colombophile actuelle s'opérerait à coup sûr si la

volonté de renouvellement en profondeur était majoritaire au sein des provinces. Et ce, pour enraciner d'autant plus aisément la concrétisation des idées prônées. Sans connaître la liste officielle des composants de l'« *équipe* » ainsi formée, une active campagne structurée promotionnelle fut menée, a convaincu. C'est le moins que l'on puisse affirmer. Les propos émis, les écrits publiés, les réunions tenues ont fait mouche. Mais un revers de la médaille attend désormais ses membres élus. Le temps est effectivement arrivé, pour la base ailée, de pouvoir comptabiliser, au fil du temps, les réalisations concrètes extraites du langage électoral tenu. « *Les promesses avancées deviendront-elles ou non des réalités de terrain ?* », cette question se posera, titillera. C'est certain.

Qu'on le veuille ou non, force est de constater que voter en maintes circonstances se résume *in fine* à délivrer un « *chèque en blanc* ». Ce propos ne dénigre nullement le bien-fondé de toute élection. Que du contraire ! L'élément principal d'une démocratie s'identifie à la donation d'un pouvoir à la base dans le respect des libertés fondamentales, dans un esprit d'égalité, de régularité. Mais il faut néanmoins espérer que tout électeur exprime son intime conviction sans aucune contrainte, sans aucune pression....

Plausible ingérence ? Ce n'est pas un scoop de rappeler, d'une part, que la densité colombophile wallonne est de loin moins élevée que celle du Nord du pays. Et, d'autre part, que, sous le couvert de l'AWC, la colombophilie wallonne dépend de la Région wallonne, et en particulier des injonctions de son législateur. L'officialisation de la liste nationale garantit une liberté de manœuvre à tout candidat. Trois cas de figure se sont en effet présentés. Soit que le candidat opte pour une candidature déposée conjointement aux niveaux national et provincial, ce qui revient, en d'autres termes, à participer à une élection identique aux précédentes. Soit qu'il privilégie uniquement le niveau national, illustrant par la même occasion son champ d'action préféré. Soit qu'il préconise le niveau provincial, ce qui lui revient à se cantonner dans la gestion de la pratique ailée régionale.



Ont été officiellement recensés 10 candidats à Anvers, 9 en Brabant flamand, 3 en Brabant wallon, 7 en Flandre occidentale, 13 en Flandre orientale, 6 en Hainaut, 7 à Liège, 6 au



Limbourg, 2 au Luxembourg et 4 à Namur. Quels ont été les choix effectués ? « *Coulon Futé* » s'est penché sur la question.

Trois possibilités sont, comme dit supra, à envisager.

- ✓ *Ont déposé leur candidature conjointement à l'échelon national et provincial* 9 Anversois, 7 Brabançons flamands, 2 Brabançons wallons, 3 Flandriens occidentaux, 11 Flandriens orientaux, 5 Hennuyers, 3 Liégeois, 5 Limbourgeois, 2 Luxembourgeois et 1 Namurois. Ce qui donne un total de 48 amateurs concernés par la cause colombophile à l'échelon du pays et des régions.
- ✓ *Ont ensuite déposé leur candidature à l'échelon national uniquement* 1 Brabançon flamand, 1 Flandrien occidental et 1 Namurois. Ce qui constitue un total de 3 amateurs attirés uniquement par la gestion nationale.
- ✓ *Ont enfin déposé leur candidature à l'échelon provincial uniquement* 1 Anversois, 1 Brabançon flamand, 1 Brabançon wallon, 3 Flandriens occidentaux, 2 Flandriens orientaux, 1 Hennuyer, 4 Liégeois, 1 Limbourgeois et 2 Namurois. Ce qui définit un total de 15 amateurs soucieux d'accorder leur exclusivité aux régions de leurs provinces respectives.

Ainsi donc 51 candidats ont postulé pour l'attribution des 20 strapontins des assemblées générales nationales de la législature 2025-2031.

- ✓ 14 élus cumulent au niveau national comme au niveau provincial. Ce sont les quatre Anversois **Pascal Bodenghien**, **Tom De Rijck**, **Erik Joris** et **Marc Vlaeminck**, le Brabançon flamand **Rudy Joossens**, le Brabançon wallon **Denis Sapin**, le Flandrien occidental **Dany Vandenberghe**, les trois Flandriens orientaux **Koen Crucke**, **Geert Schotte** et **Hendrik Wijnant**, le Hennuyer **Marius Boboc**, les deux Limbourgeois **Tony Martens** et **Nicolas Petre** et le Luxembourgeois **Boris Burniat**.
- ✓ Les six autres strapontins attribués relèvent de deux scénarios différents. Trois d'entre eux résultent de candidatures déposées exclusivement au national. Sont de la sorte nommés le Brabançon flamand **Johan De Schouwer**, le Flandrien occidental **Jan Schepens** et le Namurois **Nicolas Charles**. Quant aux trois derniers strapontins, ils concernent des élus nationaux qui ne sont pas parvenus à décrocher un mandat provincial. Sont de la sorte nommés les deux Flandriens orientaux **Filip D'Hondt** et **Olivier Mathias** et le Liégeois **Frank Emo**.

Dans la dernière version des statuts nationaux, il n'a pas été remis en question que toute nomination nationale doit être confortée par une nomination provinciale. Ce qui implique que les six derniers nationaux élus précités sont d'autorité versés dans les comités de leurs EP/EPR respectives. Deux Francophones, le Namurois **Nicolas Charles** et le **Liégeois Frank Emo** sont concernés par cette mesure. Ce qui concrètement signifie que leurs nominations en terre provinciale wallonne ne résultent pas uniquement de suffrages d'amateurs francophones émanant de leurs arrondissements. Ce qui peut s'interpréter comme étant une ingérence.



Jour J. Ce 3 novembre, la passation de pouvoir entre les mandataires nationaux sortants et entrants se déroulera. Le futur sécurisé de la colomophilie sera dès lors confié entre leurs mains. Ne serait-il pas intéressant, dans l'intérêt de la législature qui débute, de méditer la citation du rappeur, chanteur et poète franco-tchadien MC Solar : *« Pour aller de l'avant, il faut prendre du recul car prendre du recul c'est prendre de l'élan » ?*



Royale Fédération
Colombophile Belge

Koninklijke Belgische
Duivenliefhebbersbond

CAN/nv

Halle, le 17 octobre 2025.

Dossier behandeld door
traité par

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE EXTRAORDINAIRE 2025

Ref.
Bijlage(n)
Annexe(s)

Le Conseil d'Administration National vous prie de bien vouloir assister à l'**Assemblée Générale Nationale Extraordinaire** qui aura lieu le **lundi 03 novembre 2025 à 10h30**, dans le bâtiment administratif RFCB, situé au 52-54 Gaasbeeksesteenweg – 1500 HALLE.

